



## **130768 - Lui est il permis d'encourager une relation établie entre un musulman et une mécréante pour protéger celle-ci contre le mal et l'appeler au bien?**

---

### **question**

Voici une femme non musulmane qui a un ami musulman. Elle voudrait se convertir à l'Islam. Bien que la question de l'amitié entre homme et femme soit inadmissible, je les encourage à rester ensemble pour deux raisons: d'abord parce qu'il y a un autre jeune non musulman et homosexuel (?) qui lui tend un piège et cherche à la faire tomber dans ses filets alors moi je veux le lui éviter. Ensuite, le jeune musulman pourrait au fil du temps l'influencer de manière à l'amener à se convertir à l'Islam. Que faire pour l'écarter du jeune non musulman? Quelle est la méthode la plus appropriée pour l'appeler à l'Islam?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, bien qu'appréciant votre souci de bien faire et votre volonté d'être utile à cette femme, vous n'avez pas raison en encourageant le maintien de l'amitié entre la femme et le musulman en question. Que de fois on rate le bien qu'on vise! Nous devons prendre le statut religieux comme base pour nos actes et ne pas nous laisser emporter par nos sentiments opposés à la loi d'Allah. Vous savez que la relation interdite entre l'homme et la femme est entachée de beaucoup d'infractions. Elle peut faire tomber dans les péchés majeurs. Comment cette relation pourrait elle être le moyen de faire du bien pour ceux qui l'entretiennent? La relation entre un homme et une femme en dehors du cadre conjugal est religieusement interdite. En outre, votre peur pour cette femme est contrebalancée par le fait de votre part d'exposer votre frère en Islam à la tentation car cette femme pourrait représenter une tentation pour votre frère et l'entraîner dans les grands péchés et les turpitudes. Vous êtes en train de commettre un interdit dans le seul



but de réaliser un éventuel intérêt qui peut se réaliser ou ne pas se réaliser. Or agir de cette manière n'est pas permis par la loi religieuse.

Deuxièmement, Vous pouvez accomplir votre noble mission au profit de cette femme et la protéger contre le mal et l'appeler à l'Islam par le biais d'une autre femme comme elle. Celle-ci pourrait se mettre auprès d'elle pour l'appeler au bien et la mettre en garde contre le mal. A propos des voies que la sœur musulmane pourrait emprunter pour appeler l'autre femme à l'Islam, voyez la réponse donnée à la question n° [69876](#).

En somme, il ne vous est pas permis d'encourager une relation interdite. Vous devez plutôt leur apprendre qu'une telle relation est interdite par l'Islam. Nul ne connaît le mystère en dehors d'Allah. Peut être une telle information pourrait entraîner sa conversion puisqu'elle en déduirait le respect que l'Islam a pour la femme et son souci de la protéger. Nous demandons à Allah de vous assister et de la guider .

Allah le sait mieux.